



N° 161
19 janvier 2005
Mensuel

Plan en faveur de l'égalité

Dans ce numéro

ACTUEL

La démarche **DEFI** qui cherche à simplifier le fonctionnement de l'Etat à des fins d'économies est entrée dans sa 2^e phase dite d'«identification des mesures». Grâce à l'Intranet, chacun peut se renseigner et y apporter ses idées.

3

MEMENTO

Le Musée cantonal des Beaux-Arts accroche la création artistique visuelle vaudoise de 2004.

Des lectures et une exposition sur Philippe Jaccottet au programme des manifestations culturelles de la Bibliothèque cantonale universitaire

8

Engagement du collaborateur personnel de Pierre-Yves Maillard

Le Chef du Département de la santé et de l'action sociale Pierre-Yves Maillard a engagé **Oliver Peters** comme collaborateur personnel. Agé de 45 ans, Oliver Peters est licencié en économie de l'Université de Bâle et a obtenu un diplôme de management en systèmes de qualité selon les normes de l'Organisation Européenne pour la Qualité. Il a notamment été responsable des finances aux Syndicats de l'Industrie et du Bâtiment (SIB) et chef de projets stratégiques à la banque Coop. Olivier Peters a commencé sa nouvelle activité au DSAS le 1^{er} janvier à 80%..



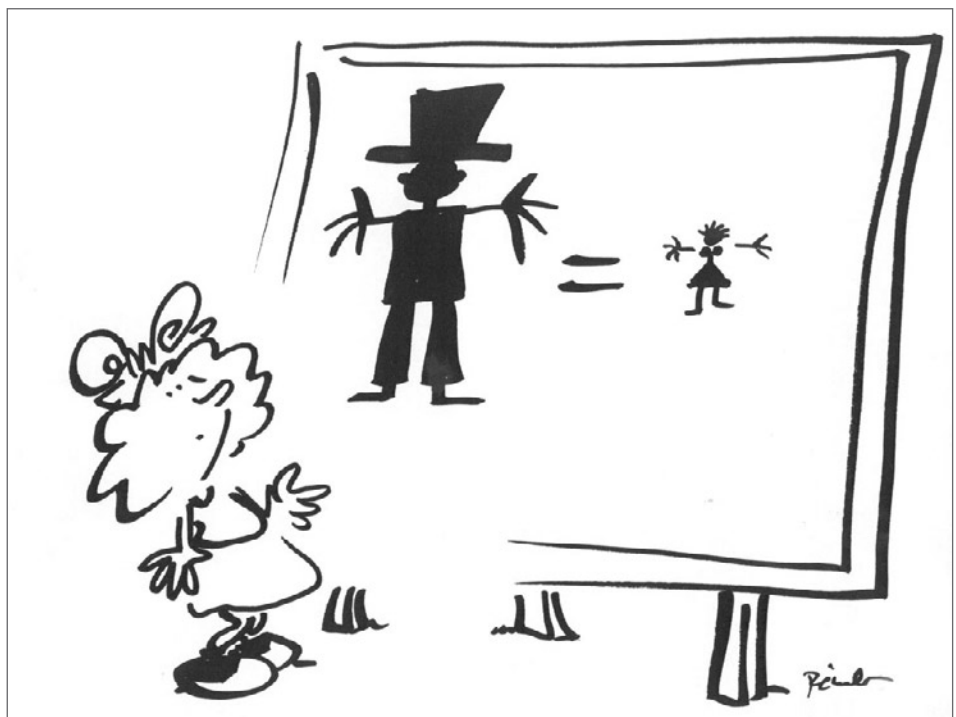
Une première dans le canton: la présidence du Conseil d'Etat s'est transmise par embrassade, d'une femme à une autre! Jacqueline Maurer et Anne-Catherine Lyon étant les deux seules Conseillères d'Etat, la scène risque de conserver son originalité un bon bout de temps.

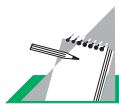
Mais le gouvernement aimerait bien la voir se produire plus souvent entre cheffes de service ou parmi les autres cadres de l'administration. Plus l'on grimpe dans la hiérarchie, moins l'on trouve de femmes. Les statistiques n'en trouvent que 17% aux plus hauts postes. Adopté par le Conseil d'Etat en décembre, un plan pour l'égalité des chances entre femmes et hommes doit tendre à corriger cette situation.



La nouvelle présidente du Conseil d'Etat pour 2005, Anne-Catherine Lyon, félicitée par la présidente en 2004 Jacqueline Maurer.

Interview d'Anne-Catherine Lyon, page 3 Dossier pp. 4 à 7





A vendre: Viande de porcs, bêtes élevées en liberté, nourriture naturelle, garantie sans farine. Viande découpée et emballée sous vide. Fr. 18.- le kg. A vendre au 1/4 de porc, au demi ou à la pièce (env. 80 kg de viande). Tél.: 021 881 16 93.

A vendre: ampli basse Ampeg ba-112 / 50 w. 1x12" (pan coupé). Fr. 650.-. Fender Jazz Bass 5 cordes (Made in Mexico) active. Fr. 750.-. Basse fretless Hohner 4 cordes. Fr. 500.- (idéale pour débiter la fretless). Photos sur demande (cethenoz@bluewin.ch). Tél.: 021/824 24 11.

A vendre: magnifique appartement de 2 pièces aux Diablerets, 68 m², rez supérieur dans grand chalet en PPE (ch. de l'Oyettaz), orient. sud-est, vue pré-Alpes, grand salon avec cheminée, cuisine entièrement équipée, cave et buanderie, pl. de parc extérieure. Bus navette à 200 mètres pour centre village et Glaciers 3000. Frs 290'000.-, éventuellement meublé. Directement du propriétaire. Tél.: 079 460 46 00 ou leslie.ingle@sil.vd.ch.

A vendre: Moto Suzuki Savage 650 cm³, 1987, 4000 km. Prix: frs 2'000.-. Tél. 021/653.42.64.

A vendre: Suzuki, Grand Vitara 4X4, 3p. gris métal, clim., ABS, décap., 2001,

31'000 km. Prix: frs 23'000.-, à discuter. Tél.: 078 661 46 30 ou 021 316 51 93.

A vendre: VW Passat Variant break bleu nuit/violet, 2.0lt., 195'000 km, de nov. 1995, dernière expertise août 2003, 4 roues hiver + 4 jantes alu été, radio/cd, climatisation, verr. centralisé, etc. Prix: frs 4'800.-, à discuter. Tél.: 079 203 19 68.

A vendre: Renault Twingo blanche, 2001, 20 000 km, cyl 1200 16V, VE phares brouillard + 4 pneus sur jantes. Expertisée frs 7000.-. Tél.: 021 625 46 69.

A vendre: Opel Meriva 1.6 Enjoy, bleu, année 2003, climatisation, verrouillage central, vitres électriques, CD, jantes en alu, 24'000 kilomètres. Prix: Fr. 17'500.-, à discuter. Tél. 079/294.39.89.

Cherche: remorque pour bateau type catamaran 1500 kg, 2.5 x 7 m. Ou modèle adaptable par nos soins. Projet de recherche. Tél.: 024 423 22 91 ou affolter@eivd.ch.

Cherche à acheter: skis de fond skating avec bâtons et éventuellement chaussures, peinture 41, pour personne mesurant 175 cm env. Tél.: 021 943 70 51 (répondeur).

Cherche à acheter: raquettes dames. Tél. 021 625 31 40 soir/week-end.

Cherche à louer: à Lausanne grand 3 1/2 - 4 pièces, région Pierrefleur, Boisy, Vallombreuse, Mont-Goulin, de suite ou printemps. Max. frs. 1500.-. Tél 021 625 31 40 soir/week-end.

Cherche à louer: chalet ou appartement à Morgins, Champoussin ou Champéry pour saison d'hiver 2005-2006 (4 mois) min.

3 pièces et loyer maximum Frs. 1000.-/mois. D'avance merci pour vos propositions à lammo@bluewin.ch.

A louer: à Sainte-Croix, balcon du Jura, vraiment exceptionnel appartement neuf et lumineux de 4 pièces 1/2, au 1^{er} étage d'un petit immeuble à la rue du Tyrol 24. Cuisine agencée, galetas, cave, jardins. Place de parc comprise. Loyer: frs 1300.- par mois + charges de 200 francs. Garage disponible, frs 65.-. Tél.: 079 430 72 27 ou 024 454 41 70 ou annette.cuendet@edu-vd.ch.

Vacances: à louer à Seillans, Var, mas ancien, charmant, avec piscine chauffée, 3 chambres, 2 salles de bains, à 45 min. de Cannes. Libre: avril, mai, mi-août à fin septembre. Loyer: fr.800 à 1300.- (semaine/ selon période). Tél.: 079 214 11 39.

Vacances: Côte d'Azur, 2 pièces, 4 personnes en rez jardin dans résidence, calme, ensoleillé, belle vue mer, parking, piscines et tennis gratuits, plage privée à 2 km, animations à proximité, prix selon saison. Tél.: 021 691 40 54.

Vacances: croisière sur un voilier en Bretagne sud au départ de Lorient du 18 au 25 juin. Infos: 078 710 49 77 et www.mypage.bluewin.ch/croisieres.

Stages: de self-défense contre agression au couteau, encadrement par deux moniteurs diplômés, à la salle de gymnastique du Centre de gendarmerie, Lausanne Le Mont, dimanche 6 février, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Prix: 80 frs. Un deuxième stage de sel-défense (Penchak-silat) sera organisé au même endroit dimanche 10 avril. Tél.: 078 723 11 10.

Les démarches foncières en Pays de Vaud

Classeur contenant des feuillets A4 amovibles, le Guide des améliorations foncières est un outil pratique pour s'y retrouver dans les démarches foncières entreprises dans le canton. Au prix de 25.- pièce (+ 5.-/pièce de frais de port), ce guide peut être obtenu sur commande par poste, fax ou e-mail à l'adresse:

Société Vaudoise des Améliorations Foncières, Place du Nord 7, 1014 Lausanne. Tél.: 021 316 64 64. Fax: 021 316 64 58. E-mail: info.saf@vd.ch.



Editeur: Etat de Vaud.
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.
Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.
Ont collaboré à ce numéro: Michaël Fiaux, Daniel Abimi.
Ligne graphique: Fabio Favini.
Impression: Presses centrales Lausanne.
Correspondance à adresser à La Gazette, pl du Château 6, 1014 Lausanne.
Téléphone: 021/ 316 40 50
Fax: 021/ 316 40 52
E-mail: info.gazette@vd.ch
Prochaine parution: 16 février 2005
Délai remise des annonces: 10 février



MOTS CROISES

Horizontalement

- 1. Jacqueline le faisait en 2004.
- 2. Accélérateur de processus.
- 3. Sortit. Insensé.
- 4. La Suisse n'en veut pas. Tint ensemble.
- 5. On en fait des sigles.
- 6. On vous prie d'en avoir un peu lorsque vous dépassez les bornes. Résidence très surveillée.
- 7. Bovidé disparu. Actionna les zygomatiques.
- 8. Se trouve à la Coop mais pas à la Migros.
- 9. Levant. Destinations lointaines.

Verticalement

- 1. Le vide n'y a pas de place.

Solution du n°160

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	D	I	O	N	E	E		S	R
2	E	X	P	O		T	R	I	O
3	C		A	B		E		S	
4	O	R	C	H	I	D	E	E	S
5	R	A	I		C	E	D	E	E
6	A	C	T	E		P	I	E	R
7	T	I	E		P	A	T		A
8	I	N	S	P	I	R	E	S	
9	F	E		I	N	T	R	U	S

- 2. Apporteras à ton retour.
- 3. Regardent pour comprendre.
- 4. Il est question de la privatiser. Signe de familiarité.
- 5. Une botte peut l'être.
- 6. Lady. Oui, avec faute. A eu été.
- 7. Etendre sans grâce.
- 8. Correct sans cène.
- 9. Marques ta désapprobation.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									



Anne-Catherine Lyon, Présidente du Conseil d'Etat

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, assure la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2005. Elle a la conviction que les efforts importants consentis par l'Etat et ses partenaires permettront au Canton de retrouver son rayonnement.

Comment envisagez-vous votre année de présidence ?

Je souhaite m'inscrire dans la continuité. Depuis le début de la législature le Conseil d'Etat a montré une grande ouverture pour le débat d'idée et la discussion, et j'estime qu'il doit poursuivre dans cette voie. En effet, le temps pris pour la réflexion lui permet de donner une meilleure assise à ses décisions.

A la fois présider le Conseil d'Etat et diriger le Département de la formation et de la jeunesse, cela demande une planification stricte. Comment avez-vous prévu l'organisation de cette année présidentielle ?

La règle qui veut que l'on accède à la présidence que lorsque l'on a été présidé par tous ses collègues plus anciens permet à un Conseiller d'Etat de « d'apprivoiser » son département et d'anticiper. J'ai pu compter sur des cadres ainsi que des collaboratrices et collaborateurs très engagés qui ont mis en œuvre, en un temps record, des réformes structurelles profondes qui ont permis de clarifier les missions et d'améliorer les synergies entre les différentes entités. L'arrivée récente des affaires culturelles s'inscrit dans cette perspective. Ces différentes réformes permettent aujourd'hui de conduire

le DFJ avec une certaine sérénité, malgré sa taille et sa complexité

Quels sont les dossiers importants qui vont occuper l'année 2005 ?

Il s'agira premièrement de veiller à la mise sous toit d'une série de lois importantes telles que les lois sur les finances, sur les subventions, et sur les participations. Le volet institutionnel nous occupera beaucoup, avec en particulier le découpage des districts. Police 2000, le M2, la lutte contre le travail au noir et les mesures d'accompagnement sur la libre circulation des personnes, tous les problèmes liés aux jeunes adultes en difficulté, la loi sur l'accueil de jour, le Musée cantonal des Beaux-Arts et toute la politique cantonale du logement seront également au cœur de nos préoccupations.

Qu'en est-il de l'assainissement des finances ?

C'est évidemment un dossier qui reste prioritaire. Je tiens cependant à rappeler une évidence: l'assainissement des finances de l'Etat de Vaud n'est pas une fin en soi mais un moyen pour retrouver une marge de manœuvre pour ce canton; ainsi que son rayonnement au sein de la Confédération.

Avez-vous un message spécifique pour les collaboratrices et les collaborateurs de l'Etat de Vaud ?

Ayant passé l'essentiel de ma carrière professionnelle au service de l'Etat de Vaud, j'ai une conscience aiguë de la qualité du travail ainsi que de l'engagement sans faille des collaboratrices et des collaborateurs qui



JOËL CHRISTIN

assurent quotidiennement les missions diverses et importantes de l'Etat. Je suis ainsi d'autant plus sensible aux sacrifices importants consentis par la fonction publique dans le cadre des mesures d'assainissement, notamment celles qui concernent l'indexation des salaires et les annuités. Je suis convaincue que ces sacrifices ont été acceptés parce qu'ils ont été compris comme un investissement pour l'avenir.

*Propos recueillis par
Daniel Abimi
et Michaël Fiaux*

Suivez «DEFI» sur l'intranet

La démarche «DEFI», lancée le 24 novembre dernier, est entrée début 2005 dans sa 2^e phase, dite d'«identification des mesures». Les services et les départements ont pour mission d'identifier les idées de réduction des prestations, de simplification du fonctionnement, d'économies de charges ou d'augmentation de recettes.

«DEFI» est la démarche choisie par le Conseil d'Etat pour parvenir, à travers les budgets 2006 et 2007 et en complément d'autres mesures de politique financière contenues dans le Programme de législation et la planification financière qui accompagne celui-ci, à rétablir l'équilibre des comptes du canton et pour simplifier le fonctionnement de l'Etat (voir La Gazette N° 160, du 15 décembre 2004). Elle est distincte de l'opération «300 postes», qui sera conduite à son terme en 2006. Les efforts accomplis au travers des budgets votés durant cette législature – notamment le dernier en date, celui de 2005 – de même que les mesures fiscales votées par le Grand Conseil et qui font l'objet de référendums (la votation aura lieu le cas échéant le 17 avril) sont autant de contributions à la restauration de l'équilibre des comptes.

La démarche «DEFI» ne fixe pas de cibles financières aux départements ou aux services. Elle a néanmoins un objectif d'assainissement pérenne d'au moins 60 millions pour le budget 2006 et d'autant pour le budget 2007. Les mesures proposées en phase d'identification seront analysées par les services d'ici au 25 février 2005. Les premières décisions du Conseil d'Etat sur les mesures analysées devraient être prises en avril 2005. Ces mesures pourront être rendues publiques dès ce moment-là, selon le principe de transparence établi par la loi sur l'information. D'ici là, aucune communication externe n'aura lieu, afin de permettre une analyse sereine des idées émises, comme le veut la logique de «DEFI», sans contrainte ni tabou.

Tous les collaborateurs de l'Etat peuvent poser des questions, formuler des remarques et présenter des idées via le site intranet sous www.vd.ch. Ils obtiendront une réponse dans les trois jours. Dans la mesure où aucun intérêt prépondérant ne s'y oppose, les questions et réponses seront visibles sur le site. L'équipe de projet s'est engagée à préserver l'anonymat des auteurs de questions ou de propositions qui le demanderaient.

La Gazette rendra compte chaque mois, de l'avancement de la démarche. Et sur l'intranet, le dossier «DEFI», rassemblant les principaux documents publiés depuis son lancement, sera régulièrement mis à jour.



L'Etat de Vaud, Etat macho ?

Elles sont 34% à occuper des places de cadres inférieurs dans l'administration vaudoise. Un taux qui chute à 18% voire même à 17% dans les classes les plus hautes ou parmi les hors-classe. Un Plan pour l'égalité des chances entre femmes et hommes a été adopté par le Conseil d'Etat.

«**E**lles n'étaient que 6 femmes parmi les 57 personnes assumant un statut de chef de service lorsque je suis arrivée au Bureau de l'égalité en 1996», remarque Nicole Golay, cheffe du Bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH)*. Huit ans plus tard, elles ne sont plus que 5 si l'on tient compte du récent départ de Nicole Surchat-Vial, cheffe du Service de l'aménagement du territoire. Une présence certes mince mais dont la réalité témoigne de la pugnacité et des compétences de ces femmes dont il

n'est pas inutile de rappeler ici les noms – et de lire leurs éclairages sur leur perception du Plan pour l'égalité adopté le 23 décembre dernier par le Conseil d'Etat – : Christine Schaub, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales, Brigitte Waridel, cheffe du Service de la culture, Béatrice Simos-Rapin, cheffe du Service de l'information sur le territoire, Nicole Golay, cheffe du Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes et Isabelle Salomé, secrétaire générale du Département des finances.

Discriminer sans le vouloir

S'il est aujourd'hui politiquement correct de défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, et nombreux sont ceux et celles qui le font avec sincérité et conviction, l'enjeu est toutefois victime de modes de fonctionnement bien ancrés, aussi bien dans le monde professionnel que familial. Le BEFH s'entend ainsi souvent dire, lorsqu'il doit se pencher sur une plainte pour discrimination (salaire ou promotion), «qu'il n'y avait pas eu volonté de discriminer». Et pourtant, dans les faits et dans les conséquences, discrimination il y a eu et, «étrangement, dans 99% des cas, ce sont des femmes qui en ont été les victimes», souligne Nicole Golay, dont le Bureau n'a eu à défendre à ce jour les intérêts que d'un seul homme.

De la pertinence d'un Plan

Si Nicole Golay le devinait, les statistiques sur la représentation des femmes dans les classes 24 et plus de l'administration vaudoise, récemment publiées par le SCRIS (voir p. 6), sont venues étayer ses soupçons: l'égalité des chances était loin d'être acquise dans l'administration vaudoise puisque seules 26% de ces personnes sont des femmes. Les causes en sont multiples – temps partiel monopolisé par les femmes et peu compatible avec un poste clé, dépréciation des femmes par elles-mêmes, sous-représentation de candidatures féminines dans certains secteurs,... – et il appartenait au Conseil d'Etat, dans la mesure des moyens financiers actuels, de soutenir une politique active en faveur de la promotion des femmes. D'autant plus que le principe de



Nicole Golay, responsable du Bureau de l'égalité.

Le Plan en bref

Le Plan pour l'égalité vise à l'amélioration de la conciliation entre les activités professionnelle et familiale et à l'augmentation de la proportion de femmes dans les secteurs et aux niveaux hiérarchiques où elles sont encore peu nombreuses. Ce programme se décline en sept mesures:

- promotion de l'aménagement du temps de travail et du modèle de l'horaire à l'année;
- promotion du temps partiel pour les hommes par des actions d'information et de sensibilisation;
- augmentation du nombre de femmes dans les postes de cadres;
- développement des postes partagés (job sharing): chaque fois qu'un poste de cadre sera mis au concours, les services évalueront si le poste libéré peut être envisagé sous la forme d'un poste partagé ;
- mise à jour, analyse et publication des données statistiques sur la situation des femmes dans l'administration;
- mesures d'information sur la politique d'égalité dans l'administration;
- formulation épicène des textes administratifs.

Plan pour l'égalité des chances entre femmes et hommes, règlement et application sont consultables sur <http://www.egalite.vd.ch>

l'égalité entre femmes et hommes est inscrit dans la Constitution fédérale comme dans la nouvelle Constitution vaudoise. Sans oublier la Loi sur le personnel (Lpers) qui exprime fermement la volonté du Conseil d'Etat de défendre l'égalité matérielle au sein de l'administration.

Pas de dépense en vue

Des paroles aux actes. Un Plan pour l'égalité contenant originellement 10 mesures est élaboré par un groupe de travail et mis en consultation dans les services le printemps dernier. Pour des raisons d'économies, les mesures de promotion ont été ramenées à 7 (voir encadré). Les mesures évincées touchaient notamment à la création de places dans les crèches-garderies et au remplacement de collaboratrices en congé maternité.

Même si ce Plan ne présente aucun caractère coercitif, il a le mérite de clarifier la position du Conseil d'Etat en la matière et de permettre au Bureau de l'égalité de mieux faire passer ses missions auprès des services.

Annika Gil

* Le Bureau de l'égalité est créé en 1991, avec à sa tête Françoise Pache, suite au dépôt de motions de deux députées, une libérale et une socialiste. Motions qui ont fait écho à un rapport sur l'insertion et la réinsertion des femmes dans le monde du travail né, notamment, à l'initiative de Thérèse de Meuron, adjointe du chef du Service de l'emploi.

Non aux femmes alibis

Thérèse de Meuron se souvient, alors qu'elle venait d'être engagée comme adjointe du chef du Service de l'emploi, des remarques et suggestions qui tombaient sur le Département de l'économie lors de la flambée du chômage au début des années 90. Le leitmotiv était: que les femmes retournent à leurs casseroles et laissent leurs places aux chômeurs hommes. «Aujourd'hui le chômage est inscrit dans le paysage économique (il est passé de 0,9% en 1988 à 5% aujourd'hui dans le canton) et le droit au travail des femmes est devenu un acquis», analyse-t-elle.

Pour leurs compétences

«Mais entre le discours égalitaire et la pratique subsiste encore un fossé». Un fossé qui peut être partiellement

comblé en suivant le Plan pour l'égalité même si Thérèse de Meuron craint que l'incitation à augmenter la proportion de femmes cadres ne se traduise par l'engagement de femmes alibis, ce qui serait totalement contre-productif. «Il faut faire confiance aux femmes et à leurs qualités. J'ai toujours soutenu l'engagement de femmes pour leurs compétences. Et même si certains se montrent frileux devant la candidature d'une jeune trentenaire – susceptible de demander un congé maternité voire d'abandonner son poste – il vaut mieux s'adjoindre une collaboratrice efficace pendant quelques années que de rester sur sa faim avec un collaborateur choisi faute de mieux».

Ayant elle-même interrompu son cursus professionnel pendant quinze



DR

ans pour s'occuper de sa fille, Thérèse de Meuron comprend parfaitement le dilemme auquel s'expose toute femme désireuse de travailler et d'avoir des enfants. Et précise qu'«aux fins de permettre aux femmes – et pourquoi pas aux hommes? – de concilier vie professionnelle et vie familiale, les employeurs devraient offrir des postes à taux d'activité réduits, des jobs sharing ou encore des possibilités d'aménager les horaires de travail. Ce que préconise d'ailleurs le Service de l'emploi...» – AG

«Les portes ne sont pas fermées!»

Isabelle Salomé est entrée dans l'administration cantonale en 2001, comme secrétaire générale du département des finances.

«Je n'ai jamais ressenti de discrimination. Je n'envisage d'ailleurs jamais

les rapports professionnels sous l'angle de la différence sexuelle. Ça n'entre pas dans mon schéma de pensée», affirme-t-elle d'emblée. Elle ne se sent pas atteinte dans sa dignité par d'éventuels commentaires liés au genre, entendus au travail comme dans d'autres circonstances de la vie.

«Je n'envisage pas d'arrêter mon activité professionnelle avec la naissance de mon enfant. Mais il est important de se préoccuper de la qualité de vie. Le plan pour l'égalité est intéressant sur ce point. Je trouve louable que l'employeur

manifeste clairement une ouverture sur ces questions et notamment sur les possibilités d'aménagement du temps de travail qui devraient toujours pouvoir se négocier».

Isabelle Salomé juge l'usage d'une écriture épicienne nettement moins urgente. «J'aime le français et je trouve la féminisation de certains mots très laide. Je n'en vois pas la plus-value. Pour moi c'est bien la dernière priorité dans les valeurs à changer!»

Et pour augmenter la proportion des femmes cadres? «Il faudrait d'abord chercher les raisons de cette différence. Est-ce l'employeur qui discrimine? N'est-ce pas plutôt les femmes qui postulent moins pour ce genre de postes? Une discrimination en faveur des femmes les victimiserait.



DR

Comment ne douteraient-elles pas alors de la reconnaissance de leurs compétences. Il est d'ailleurs illusoire de penser que deux dossiers puissent présenter des profils identiques. Par conséquent, je vois mal comment l'on pourrait favoriser les femmes «à compétences égales»! De plus, la subjectivité, ou le «feeling», entrent en jeu dans un entretien d'embauche... Beaucoup de femmes croient que les portes sont fermées alors qu'elles ne le sont pas. Il faut leur dire: essayez! mettez-vous en valeur!»

Rédactrice, municipale, syndique, préfète: variation sur titres

Le corps préfectoral n'avait pas connu la nomination d'une seule femme jusqu'en automne 1996. Engagée pour le district d'Oron le 1^{er} janvier 1997, Sylviane



ANNA GIL

Klein a alors été la deuxième préfète à se jeter dans la danse. Aujourd'hui, elles sont 7 sur les 21 préfets en postes. Le chemin parcouru est aussi exemplaire que rapide pour un corps de métier réputé masculin et conservateur. «L'image du préfet – personnalité locale, à la fois bon vivant, invité à couper les rubans des manifestations, et autoritaire lorsqu'il s'agit d'amender – a changé, la fonction a pris le dessus, elle peut donc être remplie aussi bien par un homme que par une femme». Quoique! Sylviane Klein avoue avoir dû, surtout à ses débuts, affirmer son rôle de femme en charge d'un district aux mentalités encore très rurales. Elle a d'ailleurs aussitôt féminisé son titre, privilégiant la dénomination «Madame la préfète» comme elle avait défendu l'usage de l'orthographe «syndique».

Le poids des mots

Ce qui ne lui a pas évité quelques méprises lorsque par exemple, répondant au téléphone par son nom et son prénom, elle s'entend répondre: «passez-moi le préfet» ou lorsque, dans le feu de l'action, un interlocuteur lui interjette: «mais enfin Monsieur le préfet,...». Les formulations épiciennes représentent pour elle un moteur puissant au changement des mentalités. «Cela a l'air anodin mais la question du langage est très importante», analyse cette ancienne enseignante et rédactrice en chef d'un journal féministe. «Nous utilisons le langage tous les jours, il forme notre esprit et peut contribuer par conséquent à nous enfermer dans des stéréotypes. Pourquoi nombre de femmes refusent-elles de féminiser un titre si ce n'est parce qu'elles ont l'impression que ledit titre se déprécierait par rapport à son homologue masculin?»

«Même si ce Plan me laisse partiellement dubitative – qu'en est-il des mesures à prendre en amont (crèche, cantine,...)? – je me dois de soutenir tout ce qui peut améliorer la condition des femmes». – AG



Maman, ingénieure et cheffe à 100%

«Il était impossible pour moi de devoir faire un choix entre mon travail et mes enfants, parce que j'aime mon métier – ingénieur géomètre – et parce qu'il était



clair pour moi que je voulais développer ma carrière, gagner des responsabilités». Béatrice Simos-Rapin est engagée comme cheffe du Service de l'information sur le territoire (SIT) en 1995. Ses deux enfants ont alors 4 et 7 ans. Afin de pouvoir faire face à son emploi du temps à 100%, elle s'organise pour avoir de l'aide dans la prise en charge de ses enfants. Une expérience qui l'a rendue d'autant plus sensible aux acrobaties auxquelles sont contraintes les femmes pour concilier travail et famille. «Je soutiens bien sûr toute mesure visant à promouvoir la femme dans l'administration mais je regrette que ce Plan taise toute la partie cachée mais combien nécessaire à cette promotion: les moyens de garde des enfants. Personnellement, j'ai eu de la chance de pouvoir compter sur mon mari qui a toujours trouvé normal que je travaille, et sur le fait que j'ai pu financer la garde de ma fille et mon garçon».

Si elle avoue avoir quelque réticence envers les formules épïcènes, par égard pour la langue française («je trouvais cheffe horrible»), elle a cependant choisi de féminiser son titre il y a un an. Pourquoi? Un peu parce que toutes ses paires femmes l'avaient adopté mais aussi pour tenter de faire mieux passer le message à ses interlocuteurs extérieurs qui s'attendent, souvent, à parler avec un homme.– AG

Femmes cadres: «c'est un peu la Bérézina»

Promotion et représentation des femmes dans les administrations romandes: comparaison difficile.

Même si à la lecture des chiffres ci-dessous présentés, l'on ne peut que constater la faible proportion de femmes représentées au sein des postes dits à responsabilité de l'administration vaudoise, celle-ci confine quasiment à la maigreur dans d'autres administrations cantonales romandes. Et n'a fait l'objet d'aucune étude statistique publique à ce jour sauf dans le canton de Genève qui fait figure de pionnier en la matière puisqu'il publie depuis des années des chiffres sur la représentativité féminine. Pourtant, les différents bureaux cantonaux de l'égalité contactés évoquent tous la nécessité d'obtenir de tels chiffres afin de mieux cerner les mesures à entreprendre pour promouvoir les femmes. Et évoquent aussi la difficulté de les obtenir.

Genève ouvre la voie

En adoptant un Plan pour l'égalité, le canton de Vaud suit les pas du gouvernement genevois qui avait présenté en 2000 déjà un *Plan d'action: Egalité hommes-femmes*, concrétisé par des modifications réglementaires en été 2001. A quelques mesures près, le Plan vaudois ressemble à son grand frère genevois qui ne prévoit cependant pas d'avoir recours à la discrimination positive pour augmenter le pourcentage de femmes cadres mais qui se montre plus généreux dans des dispositions relatives à la famille. Ainsi par exemple, il donne la possibilité de remplacer une collaboratrice en congé maternité.

Des statistiques qui dérangent

Si le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans la Constitution fédérale et forme désormais un objectif politique à atteindre, dans les faits l'égalité peine à s'imposer. A croire qu'elle ne constitue pas véritablement une priorité.

Une vérité pas toujours forcément bonne à entendre et qui explique peut-être le peu de transparence sur la réalité chiffrée de la représentation féminine dans les administrations. L'égalité, politiquement correcte, ne se vérifie qu'imparfaitement dans la réalité professionnelle des administrations. La faute d'abord à des modes de fonctionnement rigides, que le Plan vaudois veut assouplir et accessoirement aux femmes elles-mêmes qui se cantonnent dans certains choix professionnels ou qui tendent à se sous-évaluer. Ainsi, à l'instar des autres cantons romands (Neuchâtel s'apprête à publier des statistiques), le Valais ne peut chiffrer la proportion de femmes occupant des postes à responsabilité – la notion de cadre n'existe pas – mais hors les deux femmes cheffes de services (sur 50) et les femmes en charge d'unités dans les domaines de la santé, de la culture ou de l'enseignement, «c'est un peu la Bérézina», avoue Isabelle Darbellay, responsable du Bureau de l'égalité valaisan. «A vue de nez, la situation m'a l'air moins bonne chez nous que dans le canton de Vaud», soupire sa consœur fribourgeoise, Geneviève Beaud Spang, qui doit pour l'instant se contenter d'une «évaluation impressionniste» qui estime une femme cadre pour neuf hommes cadres, ordre de grandeur datant de 2002. Quant au rapport d'activité du Conseil d'Etat genevois 2003, il précise que 434 hommes et 155 femmes composaient le personnel enclassé entre 23 et 33 (les hors-classes n'existent pas à Genève) soit 26,3% de femmes.

Autant de chiffres à prendre avec des pincettes et difficilement comparables puisque les enclassements, la notion de cadre et les salaires ne sont pas les mêmes selon les administrations cantonales romandes.

Annika Gil

Département	CLASSE 24 - 27				CLASSE 28 - 32				TOTAL (Classe 24 - 32)			
	Hommes	Femmes	% Femmes	Total	Hommes	Femmes	% Femmes	Total	Hommes	Femmes	% Femmes	Total
DSE	129	32	19,5%	161	57	8	12,3%	65	186	43	18,7%	229
DFJ	62	48	43,6%	110	152	33	17,8%	185	214	81	27,4%	295
DIRE	65	50	43,4%	115	64	19	22,8%	83	129	69	34,8%	198
DSAS	31	38	55,0%	69	34	12	26,0%	46	65	50	43,4%	115
DEC	38	19	33,3%	57	26	4	13,3%	30	64	23	26,4%	87
DINF	79	17	17,7%	96	52	6	10,3%	58	131	23	14,9%	154
DFIN	117	50	29,9%	167	72	3	4,0%	75	189	53	21,9%	242
OJV	39	33	45,8%	72	81	35	30,1%	116	120	68	36,1%	188
TOTAL	560	290	34,1%	850	538	120	18,2%	658	1098	410	27,1%	1508

Proportion des femmes dans les classes d'engagement élevées (24 à 32) de l'administration vaudoise. Ce tableau, établi par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), ne tient pas compte des quelque 1112 postes hors-classe (chef de service, direction des écoles et des hôpitaux,...) de l'Etat de Vaud où les femmes étaient représentées à hauteur de 17% en 2002.

Mais où sont donc les femmes?

Une fois le gros des candidatures trié, il ne reste une fois sur deux plus aucune femme en lice pour un poste à responsabilités tel que celui de chef-fe de service, ou pour une fonction exposée. Et **Didier Gasser**, responsable du domaine *Bilan Recrutement Mobilité* au Service du personnel (SPEV), de s'interroger: pourquoi si peu de femmes postulent-elles à des emplois de cadre? «Je ne me l'explique pas ou que partiellement par le fait que nombre de femmes semblent ne pas s'identifier au poste en question», avance prudemment Didier Gasser. Une interprétation qui semble en tout cas étayée par les résultats obtenus par une étude réalisée parmi les conseillers nationaux romands: si les hommes affirmaient, en majorité, parfaitement maîtriser l'allemand, parlé et écrit, les femmes se montraient nettement plus nuancées. Et lorsqu'ils se sont tous et toutes prêtés au jeu d'un test de connaissance, il est apparu que les hommes s'étaient surévalués et les femmes sous-estimées.

Seules les compétences comptent

«Ce manque de candidatures féminines est d'autant plus dommage que la procédure d'engagement de cadres et de spécialis-

tes par le SPEV leur est favorable depuis des années puisque nous pratiquons une sélection des dossiers sur la seule base des compétences». Par ailleurs, les offres d'emploi ont adopté la formulation épïcène (féminisation et masculinisation des titres) et toutes références à une éventuelle situation militaire ont été balayées.

Job sharing: une alternative ignorée

Autre motif d'étonnement de la part de Didier Gasser: le flop du job sharing (partage d'un poste par deux temps partiels). Il n'a, pendant ces dix dernières années de carrière au sein des ressources humaines, vu qu'une seule postulation de ce type, tous postes confondus. «En théorie, le jobsharing présente beaucoup d'atouts mais dans les faits cette alternative de partage d'une place de travail ne s'est pas véritablement concrétisée alors que l'administration cantonale y est très favorable». La faute, peut-être, à un manque de publicité à son sujet.

Former les cadre à l'interne

Dans ces conditions, comment augmenter rapidement la proportion de femmes dans les classes 24 et plus? «Je crois que cette présen-



ANNICK GIL

ce restreinte des femmes dans des positions clés est un phénomène qui va s'estomper d'ici une dizaine d'années», avance Didier Gasser qui compte sur l'actuelle génération de femmes, de plus en plus nombreuses sur les bancs de l'université, pour briguer de tels emplois. A noter que le BRM organise un programme de développement et relève suivi par 20% de femmes à qui le processus est proposé par leurs chefs de service. De plus, il estime qu'il serait fructueux de miser sur la formation continue interne de collaboratrices qui ont envie de valider des acquis afin de faire progresser leur carrière. Le Centre d'éducation permanente (CEP) leur offre par exemple une formation sur trois ans, parachevée par un Brevet en administration publique. Plus de place au doute, foncez! – AG

«Des postes pour les bonnes femmes»

«Je n'ai jamais ressenti la moindre discrimination en tant que femme dans mes expériences professionnelles.» Cheffe du Service des affaires culturelles depuis 1995, **Brigitte Waridel** relève néanmoins le déficit du nombre de femmes cadres. «De vieilles habitudes subsistent. Et il y a un vrai problème pour les femmes qui doivent combiner charges familiales et activité professionnelle à responsabilités. Dans mon poste, ce serait tout simplement impossible. Je n'ai pas une soirée à moi. Le suivi des manifestations culturelles occupe également les week-ends et cette activité ne peut être déléguée. Mais d'autres postes à la tête d'un service, même avec une charge administrative plus lourde, pourraient être occupés par des mères de famille. Je suis convaincue qu'il faut en favoriser au maximum les conditions d'accès pour elles, comme je suis favorable au principe de la discrimination positive qui favorise les femmes dans le but d'équilibrer la répartition des postes à responsabilités. Dans mon domaine, je n'ai pas besoin de la pratiquer: il y a déjà davantage de femmes que d'hommes. D'ailleurs ce constat révèle peut-être une forme de discrimination: dans l'esprit de certains, la culture ou le social, «c'est bon pour les bonnes femmes», et il n'y a pas de gros risques à leur y donner une parcelle de pouvoir!»

En ce qui concerne la féminisation des noms, Brigitte Waridel s'est à moitié convertie. Et assez récemment. «Je suis la première à défendre la langue française que les formulations épïcènes maltraitent à mon avis. Mais j'ai mal encaissé l'éviction de Ruth Metzler et la non-élection de Christine Beerli au Conseil fédéral le 10 décembre 2003. C'est symbolique et peut-être anecdotique, mais depuis ce jour, l'entête de mon papier à lettre a vu le mot «chef» remplacé par le féminin «cheffe».

Cheffe de service: un sacerdoce?

«Je ne sais vraiment pas comment j'aurais fait avec des enfants. J'ai vécu mes débuts de cheffe de service comme un sacerdoce. Il est difficile d'avoir d'autres activités à côté. D'un côté l'expérience peut aider, mais d'un autre côté, la charge est plus lourde aujourd'hui qu'il y a 10 ans.» Pas de doute, **Christine Schaub**, cheffe du Service de prévoyance et aide sociales, est convaincue du bien fondé des mesures favorisant l'aménagement du temps de travail ou son partage, mais elle ne voit guère comment elle aurait pu les appliquer à son propre poste qu'elle occupe depuis 1992. Elle est par contre, depuis longtemps, très attentive à rendre possible dans son service le temps partiel pour raisons familiales.

«Sinon, pour ce qui est des autres rapports professionnels ou des possibilités d'engagement, je n'ai jamais eu l'impression qu'être une femme était un handicap. Au contraire même!» La «discrimination positive» n'est pas dans les habitudes de Christine Schaub quand elle fait passer des entretiens. Et pour cause, il y a toujours, à tous les niveaux, davantage de femmes qui s'intéressent aux postes proposés dans son domaine. Elle se souvient avoir une fois appliqué le principe... pour privilégier l'engagement d'un homme! Il s'agissait d'équilibrer une équipe et de pouvoir y compter aussi une sensibilité masculine. «C'est un rééquilibrage normal qui s'est fait presque naturellement. Le changement dans les usages linguistiques demande par contre un certain effort. Au début, j'ai résisté au «langage épïcène» et je signalais «Madame le chef de service» pour des raisons de sensibilité à la langue française. J'ai changé il y a 3 ou 4 ans et depuis, même si je trouve ça un peu compliqué et lourd, j'essaie d'appliquer et de faire appliquer la féminisation des noms.»

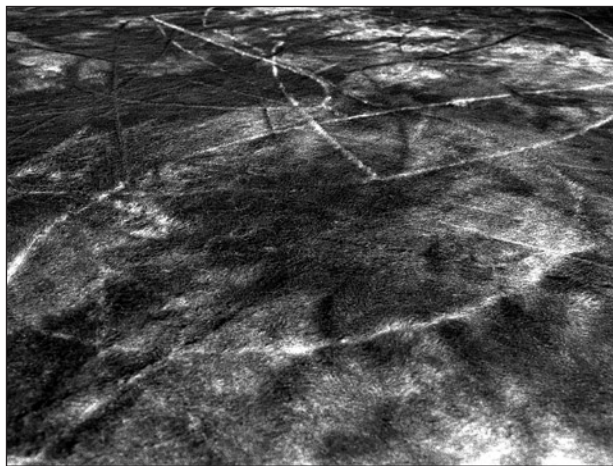


Accrochage [Vaud 2005]

La création artistique visuelle vaudoise de l'année en un coup d'oeil, c'est ce que propose pour la troisième fois le Musée cantonal des Beaux-arts au palais de Rumine à l'enseigne d'Accrochage [Vaud].

Ils sont 235 cette année, les artistes de 18 à 80 ans, vaudois ou vivant dans le canton, à avoir proposé leur travail à «accrocher» dans le Palais de Rumine. C'est une cinquantaine de plus qu'en 2004 et une centaine de mieux qu'en 2003. Autant dire que le jury (Konrad Bitterli, conservateur au Kunstmuseum St. Gallen, Jean Crotti, artiste, Claudia Renna, artiste et vice-présidente de visarte vaud, et Sarah Zürcher, directrice du Fri-Art, Centre d'art contemporain de Fribourg) aura eu fort à faire pour décider, parmi quelque 570 travaux, quel ensemble d'une centaine d'oeuvres donne l'image la plus parlante de la création contemporaine vaudoise.

Outre ce panel, le public pourra en même temps découvrir TRAX, l'exposition de Bernard Voïta, lauréat du Prix du Jury 2004. L'ar-



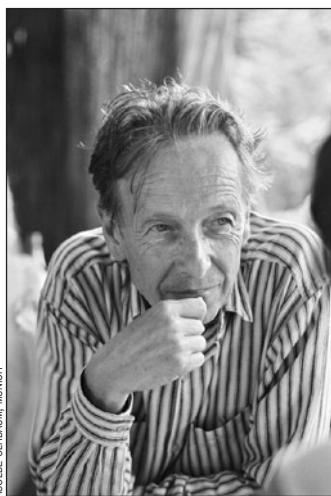
Un des paysages troublants de TRAX, de Bernard Voïta, lauréat du Prix du Jury 2004.

tiste né à Cully développe son art à Bruxelles, surtout dans le domaine de la photographie. Il présentera notamment une projection d'images aux paysages troublants.

Accrochage [Vaud 2005] et TRAX, de Bernard Voïta, Prix du Jury 2004. Musée cantonal des Beaux-Arts, Palais de Rumine, Lausanne. Vernissage 27 janvier à 18h30. Exposition du 28 janvier au 20 février, ma et me, de 11h à 18h, je de 11h à 20h, ve à di, de 11h à 17h. Entrée libre. Présentation ou visites guidées les jeudi 3, 10 et 17 février à 18h30.

Lectures et poésie à la BCU

Lectures, performances poétiques, concerts, rencontres, ateliers et expositions, le programme des manifestations culturelles de la Bibliothèque cantonale universitaire pour le premier semestre 2005 présente d'alléchantes perspectives de voyages en paysage littéraire romand et au-delà. Dans le cycle *C'est pour lire*, on pourra entendre, le 21 février à 19h, par la voix de la Compagnie Marin, des extraits du roman *Les Vivants* (Prix Lipp 2001), de Pascale Kramer, romancière née en 1960 à Genève et vivant à Paris. Avant cela, le 20 janvier à 19h, dans le cycle *Lectures bilingues*, on aura pu écouter Youval Shimoni, en hébreu, et ses



Philippe Jaccottet.

traductrices Ziva Avran et Arlette Pierrot, en français, dans des extraits de *Tiroirs*, un récit énigmatique en forme de triptyque qui mêle intrigue policière, monologue intérieur et légende.

Et Jaccottet poète, exposition réalisée par le Centre de recherches sur les lettres romandes, offrira, entre ces deux dates et même jusqu'au 21 mai, un éclairage sur le travail d'écriture du poète né à Moudon ainsi que sur le dialogue qu'il a su nouer avec peintres, écrivains et auteurs de langue étrangère dont il a été le passeur en français. Le vernissage de l'exposition, le 26 janvier à 18h30, sera suivi d'une promenade poétique avec la compagnie arTpenteurs.

Manifestations culturelles de la BCU. Palais de Rumine (sauf indication contraire). Entrée libre. Programme complet sur le site www.unil.ch/BCU. Renseignements: 021 316 78 44.

Expositions

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Le collectionneur dans l'atelier. André Desponds & Pietro Sarto.* Dans les années 70, l'amateur passionné d'estampes André Desponds rencontre le graveur Pietro Sarto. Une amitié naît dont les fruits s'exposent à Vevey: estampes de Sarto et pièces de collection de Desponds. Mardi-mercredi: 11h à 17h30. Jusqu'au 3 avril.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Jean-Pascal Imsand. La Voie lactée.* et *Werner Jeker. PhotoGraphisme.* **Visites guidées:** dimanche 23 janvier, à 15h et 16h. Tous les jours, 11h à 18h. Jusqu'au 30 janvier.

Unité d'Art Contemporain, UNIL, Dorigny. *Retour d'Egypte.* Peintures et dessins de cinq artistes qui ont habité au Caire: Mauro Frascotti, Pascale Favre, Christine Sefoloha, Claudia Renna et Jean Crotti. Hall de l'auditoire 1129. Du lundi à vendredi: 8h à 18h. Jusqu'au 25 février.

Espace Arlaud. *L'Or blanc de Hallstatt.* Mercredi-vendredi: 12-18h, samedi-dimanche: 11h à 17h. Jusqu'au 20 mars. Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire présente parallèlement à l'Espace Arlaud *Les lacustres*, exposition ludique (reconstitution d'une villa lacustre, ateliers pour enfants) racontant 150 ans de fouilles sur 4 sites des lacs de Morat et de Neuchâtel. Jusqu'au 25 janvier.

Spectacle

mondio@ompatible, par le Théâtre des Osses, Centre dramatique fribourgeois, mise en scène de Gisèle Sallin. Retrouvez *Trésor*, la ménagère suisse allemande devenue quadragénaire, optimiste indécorable, toujours prête à se prendre en main pour améliorer le quotidien et contre-carrer le retour de la culotte de cheval. Vendredi et samedi 28 et 29 janvier, à 20h30, à la Grange de Dorigny. Réservation: 021 692 21 24.

Conférences

L'Institut des Sciences du sport et de l'Education physique (ISSEP) de l'Université de Lausanne propose un cycle de conférences, à Dorigny, au BFSH2, de 18h à 19h30, les jeudi:

- 20 janvier, salle 2024, *L'enfant et la pratique sportive*, par O.Reinberg, Service de Chirurgie pédiatrique, CHUV.
- 27 janvier, salle 2064, *Actualités dans le domaine de l'alimentation avant, pendant et après l'activité sportive*, par R.Bielinski, Dr méd. spé. FMH, CA en médecine du sport. Médecin adjoint à l'hôpital orthopédique de la Suisse romande.
- 3 février, salle 2064, *Bases de l'entraînement et individualisation de la planification*, par R.Candau, Prof. des universités, Montpellier.

Entrée gratuite. Renseignements: fabio.borrani@unil.ch – Tél.: 021 692 32 94.